

[N°32]

Janvier
2013

FLEURY' **mag**

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

DOSSIER : P.13

Zoom sur les Joncs-Marins



P. 8 **RECENSEMENT**
Un dispositif
très utile

P. 9 **HIVER**
Se prémunir
du froid

P. 11 **EMPLOI**
Un forum
pour tous



Fleury'mag, journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 2 600 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



Magazine p.4

- En images p.4-6
- Quotient familial : payer au juste prix p.7

Demain ma ville

- Recensement de la population p.8
- Prévention grand froid p.9

Vivre ensemble

- Histoire par René Davoine p.10
- Forum pour l'emploi valdorgien p.11
- Un après-midi avec... les seniors p.12

Dossier p.13

Joncs-Marins : au cœur des chantiers

- Plan commenté p.14-15
- Les Aunettes p.16

Rendez-vous p.17

- M. Loyal a perdu son cirque p.17
- Vœux 2013 : tout un programme ! p.18
- Carte visuelle pour les tout-petits p.19
- Agenda p.20

Fleury pratique p.21



David DERROUET

Maire de Fleury-Mérogis,
vice-président
de la communauté
d'agglomération du Val d'Orge,
député suppléant.

Madame, Monsieur,

En premier lieu, je tiens à vous souhaiter à toutes et tous mes vœux de bonheur, santé, joie, à l'occasion de cette nouvelle année.

La fin d'année 2012 aura été riche dans l'avancement des projets de la ville : signature du contrat de multi-accueil à horaires adaptés pour les agents de la maison d'arrêt rue de l'Écoute-s'il-pleut, réservation d'un deuxième multi-accueil aux Joncs-Marins pour continuer à offrir aux habitants des modes de garde adaptés ; vente d'une partie des terrains pour permettre la construction de nouveaux logements diversifiés (personnes à mobilité réduite, jeunes couples accédant à la propriété, locations...), de maisons individuelles et de nouveaux services publics.

Parce que notre ville est en pleine mutation, j'ai souhaité que le dossier du mois soit consacré aux Joncs-Marins. Vous pourrez ainsi constater toutes les améliorations que la municipalité élue en 2009 a souhaité apporter à ce projet : créer moins de logements qu'initialement prévu, garder et accroître les espaces verts au sein de ce quartier, développer des résidences spécifiques comme une résidence pour seniors et une résidence pour jeunes actifs (étudiants et stagiaires). Tels sont les défis que nous avons souhaité relever.

Parce que l'éco-quartier des Joncs-Marins est en tête des ventes de l'Essonne et que nombre d'entre vous se sont portés acquéreurs de logements ou souhaitent tout simplement leur livraison pour louer, il nous a semblé normal de vous présenter en ce début d'année ce grand projet de notre ville.

Commencer une nouvelle année, c'est aussi engager pour la ville un travail sur le budget communal. Là encore, le combat continue et les négociations avec les différents ministères sont toujours d'actualité.

Encore une fois, soyez assurés de notre détermination à agir afin de maintenir et développer des services publics de qualité.

Directeur de la publication : David Derrouet • **Directeur de la communication :** Alexandre Séguès • **Rédaction :** Claire Robert, Alexandre Séguès • **Mise en pages :** Sophie Rouxel • **Conception graphique :** Studio Plus SA - www.studioplussa.com • **Impression :** imprimerie Grenier • **Distribution :** Aïdara Distribution • **Photos :** Djamilia Calin - Ville de Fleury-Mérogis - DR
Page 10 : collection René Davoine - Page 11 : communauté d'agglomération du Val d'Orge - Esquisses pages 14-15 : OPERA Architectes//Minapix - OPERA Architectes//Amina HATIRA - Cohen-Pouillard Architectes - Page 18 (football) : Olivier Pascal - Page 19 (en haut à droite) : C^{ie} Les Frères Kazamaroffs.



1



2



3



4



5



6



1 CHASSE À L'OURS • Du 10 au 12 décembre. Un spectacle pour les petits, conçu et interprété par les équipes de la Maison de la petite enfance, du Centre musical et artistique et de la médiathèque.

2 SPF • Le 14 décembre, le comité local du Secours populaire français distribuait des colis spécial Noël aux familles allocataires.

3 AUNETTES • Le même jour, la Ville et le bailleur Osica inauguraient le Pavillon des projets. Un espace pour visualiser la réhabilitation des Aunettes.

4 GOÛTER DE NOËL POUR TOUS • Salle Wiener le 19 décembre : spectacles, collations, pochettes cadeaux et photos avec le Père Noël.

5 PÈRE NOËL • L'homme à la barbe blanche est même passé à la cantine ! C'était le 20 décembre.

6 SENIORS • Cérémonie de remise des colis gastronomiques de la Ville aux aînés le 21 décembre.

NOËL À FLEURY • Près de 600 personnes sont passées au marché de Noël de Fleury, le 22 décembre dernier. Les exposants, installés dans de beaux chalets en bois, proposaient un large choix de cadeaux tandis que le groupe Les Balles Capones réchauffait l'ambiance avec leurs détournements de swings. À l'intérieur du gymnase, la salle Colette-Besson avait été métamorphosée : univers zen et feutré, guirlandes de lumières, tente berbère pour les petits... La compagnie Les Charardeurs proposait des jeux à l'ancienne pour toute la famille : succès garanti pour les lancés de haches et de fers à cheval ! Dans leur bureau de poste éphémère, "Les Facteurs d'amour" mettaient à disposition tous les ingrédients d'une coquette lettre d'amour (encres colorées, beaux papiers et timbres chatoyants), avant de l'envoyer "pour de vrai" ! Enfin, salle Marcel-Cerdan, 400 personnes ont participé à la "Soirée roller de la peur" organisée par l'association R2F et la Ville. Au programme : glisse, DJ, surprises, crêpes et boissons... le tout dans un joyeux capharnaüm !



1



2



3



4



5



6

EXCEPTIONNEL CRU D'OH! LES VOIX • Les 30 novembre et 1^{er} décembre derniers. Avec un **Cabaret amateur** mûr pour les plus grandes scènes **1**, fort bien accompagné par Pierre-Jean Zantman, Arnaud Gransac et Manuel Langevin du Centre musical et artistique, des **gouters-concerts** savoureux pour les petits **2**, une prestation bondissante et pleine d'humour de **Gaëlle Marie** **3**, un funk créatif du groupe **Mezbass** (dont la moitié des membres est floriacumois) **4**, des numéros vocaux et théâtraux ensorceleurs du **Quartet Buccal** **5** et le rock nerveux de la formation de **Nicolas Fraissinet** **6**. Rendez-vous l'an prochain pour la 17^e édition !

QUOTIENT FAMILIAL

Payer au plus juste

Pensez au calcul de votre quotient familial pour l'année 2013 !
Adressez-vous en mairie avant le 2 février 2013.

La mise en place d'un quotient familial n'est pas une obligation pour les communes. Il s'agit d'un choix politique qui favorise l'égalité d'accès aux services publics. En cette période de renouvellement du quotient familial, nous avons posé trois questions à Nadine Febvre, responsable de la régie municipale.

Fleury'mag : à quoi sert un quotient familial ?

Nadine Febvre, responsable de la régie : grâce à l'application du quotient familial, les familles payent les activités et les services proposés par la Ville à des tarifs proportionnels à leur situation. Par exemple, le prochain séjour ski d'une semaine à Combloux en mars 2013 sera facturé entre 69,30 euros au quotient le plus bas et 183,26 euros au quotient le plus haut. Ces tarifs sont très avantageux au regard du coût réel : la Ville paye en effet 690 euros pour chaque enfant !

FM : Qui peut prétendre au quotient familial ?

NF : tous les Floriacumois ont droit au quotient familial. Il est calculé en fonction des revenus perçus et de la composition familiale. Il s'applique aussi bien aux activités des enfants (restauration scolaire, accueils périscolaires...) qu'à celles des



adultes (activités au Centre musical et artistique). Certaines familles en difficulté n'osent pas faire calculer leur quotient et aggravent ainsi leur situation. En effet, en l'absence d'information, c'est le quotient le plus élevé qui est appliqué ! Par ailleurs, il est possible de faire recalculer son quotient familial en cours d'année pour ceux dont la situation aurait changé et les nouveaux habitants.

FM : Quelles sont les démarches pour faire calculer son quotient familial ?

NF : présentez-vous au service Régie en mairie avant le 2 février, avec les documents suivants selon la situation : livret de famille, jugement de divorce, salaire de décembre 2012, relevé Pôle emploi, avis d'imposition 2012, indemnités journalières et allocations CAF, certificat de scolarité, quittance de loyer. Vous pouvez également adresser ces documents par courrier. Un doute ? Rens. au 01 69 46 72 20. ■

LA VILLE RECRUTE

Coordina- teur(trice) des moyens techniques et logistiques

Sous la responsabilité du directeur du cadre de vie.

Missions principales : diriger, animer et coordonner le centre technique municipal.

Qualités et compétences : maîtrise de projets transversaux et des outils informatiques, esprit d'initiative et dynamisme, rigueur, qualités rédactionnelles.

Coordina- teur(trice) enfance/jeunesse

Sous la responsabilité de la directrice enfance/jeunesse.

Principales missions : mise en place de projets transversaux entre l'enfance et la jeunesse, management des équipes, gestion du budget.

Qualités et compétences : titulaire (cat. B) de la filière animation de la Fonction publique territoriale, ou à défaut contractuel, titulaire d'un diplôme de l'animation. Réactif, rigoureux, autonome et organisé. Management et budget.

Adressez votre lettre de motivation et CV à M. le Maire, 12 rue Roger-Clavier, 91700 Fleury-Mérogis.

RECENSEMENT

Un instantané de la population

Entre le 17 janvier et le 16 février 2013, les Floriacumois seront recensés. Cette enquête permet d'obtenir une photographie de la population, de recueillir les données principales concernant la ville et ainsi de bien préparer l'avenir.

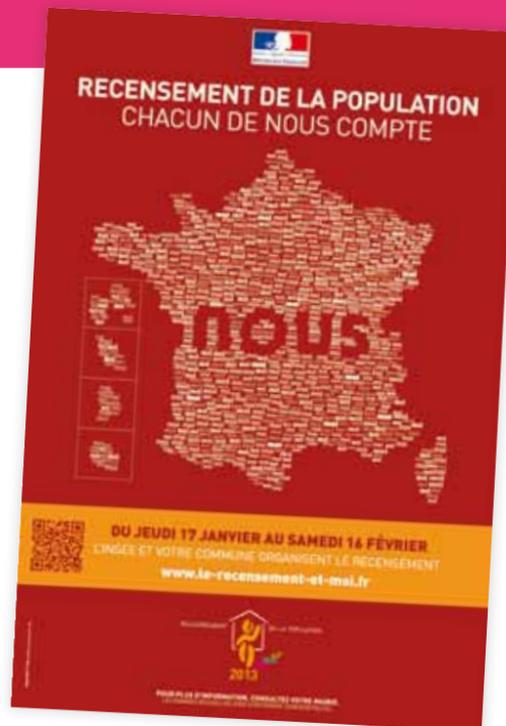
En ce début d'année 2013, vous allez être recensé(e). Vous serez prévenu(e) par une lettre d'information. Vous allez ensuite recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle. Il vous remettra deux types de questionnaires à remplir : bulletin(s) individuel(s), feuille de logement. Des notices en langues étrangères seront à votre disposition et les agents recenseurs peuvent vous aider à compléter les formulaires. Les réponses seront strictement confidentielles et protégées par la loi. Elles seront remises à l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) pour établir des statistiques rigoureusement anonymes. Elles ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif et fiscal. Vous lirez et remplirez les

documents et les remettrez à l'agent recenseur lors de son deuxième passage (dans les deux jours qui suivent). Il est important de réserver le meilleur accueil possible aux agents recenseurs. Votre participation est essentielle et... obligatoire ! En effet, la loi rend impérative la réponse à cette enquête.

Le recensement, une enquête clé pour l'avenir

Le recensement est le fruit d'un partenariat étroit entre l'Insee et les communes. Il s'agit d'une opération d'utilité publique qui permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques fines et localisées sur le nombre d'habitants et sur leurs

caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement. Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, crèches...) et de logements. Ces données aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins des habitants. ■



PRÉVENTION

Grand froid

Le froid représente un risque pour la santé des personnes les plus fragiles. C'est pourquoi il est utile en période hivernale de rappeler quelques conseils* de bonne conduite.

Le grand froid demande à notre corps de faire des efforts supplémentaires sans qu'il s'en rende compte. Le cœur bat plus vite pour éviter qu'il se refroidisse. Rester dans le froid trop longtemps peut amener à des gelures (risque d'amputation) et une hypothermie. De même, des efforts physiques en plein air et par grand froid peuvent aggraver d'éventuels problèmes cardio-vasculaires. Ces risques peuvent être particulièrement dangereux pour certaines personnes : les malades chroniques, les nouveaux-nés, les personnes âgées, les sans-abri et les mal-logés.

En cas de froid prolongé ou de neige, certaines recommandations sont de mise pour les personnes fragiles :

• **Évitez de sortir**, prévoyez vos courses et vos médicaments pour une longue période, sollicitez de

l'aide (entourage ou aide à domicile), chauffez votre maison sans la surchauffer et veillez à sa bonne ventilation, mangez copieusement, évitez de vous reposer très près du chauffage.

• **Si vous devez sortir** : mettez des vêtements chauds (plusieurs couches et un coupe-vent), couvrez les parties du corps qui perdent de la chaleur (tête, cou, mains et pieds) et mettez de bonnes chaussures pour éviter les chutes sur un sol glissant, limitez les efforts physiques (ne pas courir).

• **Si vous devez utiliser votre voiture** : renseignez-vous sur la météo, prenez de l'eau, de la nourriture, une couverture et un téléphone chargé. ■

* Sources : Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) www.inpes.sante.fr



SERVICES TECHNIQUES

Vigilance neige

De novembre à mars, les services techniques de la Ville sont en "vigilance neige et verglas" pour assurer la sécurité des piétons et des automobilistes. Ces contraintes hivernales permettent de déclencher un éventuel salage des rues communales : passages réguliers de 5h à 8h du matin (axes principaux puis secondaires, accès écoles, centre commercial et bâtiments publics). À noter : en cas de neige ou de verglas, les habitants sont tenus de déblayer devant chez eux dans la mesure du possible.

SOLIDARITÉ

115

En période de grand froid, si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, appelez le 115.

MÉTÉO ROUTIÈRE

Numéro utile

Le Conseil général met à votre disposition un numéro vert pour tout savoir sur les conditions météo et la circulation sur le réseau départemental : 0 800 87 91 92 (appel gratuit depuis un poste fixe).



Les agents recenseurs

À Fleury, ils sont huit* et ont été recrutés par le maire. Début janvier, ils ont bénéficié d'une formation spécifique. Chaque agent recenseur est responsable d'un secteur défini dont il a effectué une tournée de reconnaissance. Entre le 17 janvier et le 16 février, il se présentera chez vous, muni d'une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. Il vous remettra les documents à remplir et conviendra avec vous d'une deuxième visite. Les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel. À noter : ils n'effectuent aucune démarche par téléphone.

* De gauche à droite : Sylvie Villanova, Marie-Armelle Étourneaud, Jonathan Bidault, Claire Kokou, Dallo Ndao, William Chaillié, Dominique Nicolle, Marine Perat.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Suppression du dispositif

À partir de janvier 2013, les autorisations de sortie du territoire (individuelles ou collectives) pour les mineurs français sont supprimées. La mairie de Fleury ne délivrera donc plus ces formulaires. La loi de 2010 et la circulaire de novembre 2012 ont en effet modifié le régime de sortie du territoire. Un mineur français pourra désormais franchir les frontières muni de son seul passeport ou de sa seule carte nationale d'identité en cours de validité. Cependant, pour prévenir plus efficacement le risque d'enlèvement d'enfant, ces nouvelles mesures s'accompagnent d'un régime renforcé d'interdictions de sortie du territoire national judiciaire, avec la mise en place notamment de "mesures d'opposition à la sortie du territoire à titre conservatoire" et d'un "fichier des personnes recherchées".

HISTOIRE LOCALE

Sur les traces des Joly de Fleury

En cette période hivernale, plutôt que de rêver à d'inaccessibles ailleurs, redécouvrons le patrimoine local et ses richesses ! Remontons le cours du temps et partons sur les traces des Joly de Fleury !

En janvier, la Mission d'histoire locale et du patrimoine de Grigny vous proposera trois animations en lien avec l'histoire de notre commune : une exposition, une conférence et une promenade historique. Les seigneurs de Fleury n'auront plus de secret pour vous !

Une exposition

Une exposition* sur les Joly de Fleury sera organisée **du lundi 21 au vendredi 25 janvier**. L'occasion de découvrir de nombreux documents d'archives et de rappeler que la Ferme neuve de Grigny a été construite par Guillaume François Joly de Fleury, entre 1723 et 1753. Mais qui étaient les Joly de Fleury et de quelle façon ont-ils marqué le territoire de leur empreinte ? Et qui se rappelle que ces seigneurs, qui ont régné tout à la fois sur Fleury, Grigny, Bondoufle et Plessis-le-Comte, occupaient au 18^e siècle la fonction clé de procureur général au Parlement de Paris ?

Une conférence

Vendredi 25 janvier à 18h30, une conférence se tiendra à la Ferme neuve de Grigny (chemin du Plessis). M. David Feutry, chercheur universitaire, archiviste et paléographe, vous proposera de découvrir comment les Joly de Fleury sont devenus les membres de l'une des plus grandes familles de l'ancien régime ! Entre 1602 et 1853, le domaine de Fleury fut en effet la propriété d'une seule et même famille, originaire de Bourgogne.



Illustrations issues de la collection René Davoine.

Huit propriétaires se sont succédé et ont vu passer huit rois, deux empereurs, trois révolutions et sept régimes !

Une promenade historique

Samedi 26 janvier, RV à 14h devant l'entrée de la Ferme neuve (Grigny) ou à 14h30 devant la mairie de Fleury. L'historien floriacumois M. René Davoine vous invite à une promenade urbaine en co-voiturage et minibus sur les traces des Joly de Fleury. Au programme : le village de Fleury-Mérogis où château, église et terres appartenaient aux Joly ! ■



*Exposition réalisée en partenariat avec les Archives départementales de Chamarande et l'association d'histoire locale de Fleury-Mérogis. Lieu : Ferme neuve de Grigny (chemin du Plessis). Ouverture du lundi au vendredi de 14h à 17h.

• Mission d'histoire locale et du patrimoine de Grigny

Rens. au 01 69 43 99 53
ou par courriel :
laure.rabourdin@grigny91.fr

• Association locale et sauvegarde du patrimoine historique

4, rue des Petits-Champs à Fleury
Rens. auprès de M. René Davoine (président) au 01 60 16 47 16 ou par courriel : r.davoine@aliceadsl.fr

EMPLOI

Un forum qui a fait ses preuves

Organisé par l'agglomération du Val d'Orge, le Forum pour l'emploi se tiendra le mercredi 30 janvier à la Ligue de tennis de Sainte-Geneviève-des-Bois. L'espace Emploi de Fleury sera présent à ce rendez-vous incontournable dans le département. Depuis dix ans, près de 37 000 visiteurs et 970 entreprises ont participé à cette rencontre et 4200 embauches ont été réalisées.

Comment trouver un emploi proche de son lieu de vie ? Quelles sont les entreprises qui recrutent et comment les rencontrer ? Telles sont les préoccupations de nombreux habitants de Fleury et du Val d'Orge. C'est sans doute la raison pour laquelle le Forum pour l'emploi du Val d'Orge connaît chaque année une affluence grandissante. Les chiffres à cet égard sont éloquentes. En 2012, le forum a inscrit 150 exposants, enregistré 6400 visiteurs, proposé 770 offres d'emploi et concrétisé 550 embauches ! La recette de ce succès ? Une journée qui fait gagner du temps à tout le monde !

Un système gagnant-gagnant

Pour les demandeurs d'emploi, le forum permet de se faire connaître, de nouer des contacts professionnels de qualité, d'obtenir des conseils avisés et personnalisés. De plus,

ils disposent d'une large palette de prospection. Tous les types de recruteurs (entreprises, associations, partenaires) sont présents et tous les secteurs d'activité sont concernés : commerce, transport et logistique, service, industrie, grande distribution, etc. Pour les recruteurs, c'est l'occasion de repérer des compétences et des profils intéressants, d'informer les visiteurs sur l'entreprise et sur les métiers. Notons que la quasi-totalité des exposants (98 %) reconduisent leur participation l'année suivante.

L'espace Emploi : une dynamique locale

De plus en plus d'entreprises, de partenaires et d'institutions s'engagent pour valoriser l'emploi en Essonne. Tous s'associent pour lutter contre le chômage, stimuler la création d'entreprise et inscrire

l'emploi dans la durée. L'espace Emploi de Fleury, créé en 2010, s'inscrit dans cette dynamique en proposant un accompagnement personnalisé aux personnes en recherche d'emploi. Il favorise également, sur le territoire de la commune, les contacts directs entre demandeurs d'emploi et recruteurs locaux. L'espace Emploi de Fleury sera présent lors du prochain forum : venez le rencontrer ! ■

10^e Forum pour l'emploi du Val d'Orge

Mercredi 30 janvier
De 9h à 17h30
Ligue de tennis
Avenue Jacques-Duclos
Sainte-Geneviève-des-Bois
Entrée libre
www.agglo-valdorge.fr



Point travaux

La rénovation de la **rue des Petits-Champs**, dans le quartier du village, est bien avancée. Fruit d'un travail de concertation avec les riverains, le chantier tient compte au maximum des attentes et des remarques des habitants. Durant les semaines à venir, les opérations se poursuivront avec la réalisation de l'enrobé et de l'éclairage public. Les horaires d'ouverture partielle de la rue seront maintenus à l'identique.

Au parc de la Greffière, d'importants aménagements se mettent en place : clôtures adaptées, nouvelles entrées, ponton de pêche.

En janvier, un abri-voyageur sera installé dans la **rue Marc-Chagall** (à proximité du terrain multisport) afin de protéger les enfants des intempéries lorsqu'ils attendent le bus scolaire.

... LES AÎNÉS

Un repas animé, dansé, fêté !

Le mois de décembre se pare toujours de temps festifs à l'approche des célébrations de Noël et du nouvel an. Le 12 décembre, c'était au tour des anciens de se retrouver lors du repas de fin d'année offert par la Ville. Des numéros de magie, d'acrobatie, de musiques agrémentaient les savoureux mets concoctés par la restauration municipale. Le tout se finissant en danses bien sûr !

8h : les douze cuisiniers et serveurs de la restauration municipale s'affairent. Plus de cent repas à préparer, pour un menu du tonnerre : feuilleté de saumon et oseille, fondant de chapon farci, foie gras, morille et ses légumes, confiture d'oignons, salade et plateau de fromages normands, et croustillant chocolat !

12h : les premiers convives arrivent et s'installent dans la salle de restauration de l'école Langevin. En plus des décorations de Noël, la salle est parée d'un décor de type cabaret, où prendront place les animations proposées par la compagnie Distingo.

12h15 : et si on jouait aux cartes pour commencer ? Un coin décoré comme dans les meilleurs casinos en tente plus d'un. Une joueuse de hautbois et un guitariste manouche complètent l'ambiance, voguant de table en table pour charmer tout un chacun(e).



13h15 : après le discours de bienvenue de Jean-Eugène Louziéni, conseiller municipal délégué aux Retraités, il est temps de passer à l'apéritif : un délicieux crémant de Loire accompagné de canapés salés.

14h30 : les animations commencent : un tour de passe-passe avec une corde à deux bouts, ou trois, ou quatre... un homme et son monocycle qui met à contribution deux élus... un couple d'acrobates qui se dispute en souplesse... de quoi se divertir dans l'originalité et la bonne humeur !

16h45 : c'est par une mazurka que commence la partie dansée. Bien entendu, les hommes font



leurs timides et laissent ces dames inaugurer le bal ! Le musicien-orchestre (chant, accordéon, guitare, synthétiseur) enchaînera ensuite avec des valse, tango, paso-doble, airs des sixties et tubes de disco.

17h30 : ne serait-ce point l'heure des macarons ? Ah si, les voilà qui arrivent, de toutes les couleurs et avec saveurs.

19h : même si Gilbert Bécaud chantait "Quand tu danses, danses, danses devant moi - Je sens la vie, la vie qui va - Et je pense, pense, pense que jamais jamais tu ne devrais t'arrêter de danser", il est temps de conclure car demain, ce seront les enfants des écoles qui occuperont la salle. Promis, bientôt, l'espace retraités intergénérationnel (début des travaux en 2013) permettra aux seniors de danser jusqu'à pas d'heure ! ■



JONCS-MARINS

Au cœur des chantiers

Le nouvel éco-quartier des Joncs-Marins n'est pas un quartier à part entière. Actuellement en construction, le projet a totalement été revu par la nouvelle majorité municipale afin de le redimensionner à taille humaine et de permettre la "couture urbaine" avec les autres quartiers et Sainte-Geneviève-des-Bois.

Pour répondre à la demande des habitants et aux besoins en services publics, les espaces verts ont été augmentés, l'offre de logements diversifiée avec la création de plusieurs maisons de ville, mais également avec la création d'une résidence seniors et d'une résidence jeunes actifs (étudiants, stagiaires, jeunes salariés).

Pour accueillir les nouveaux habitants et répondre à l'ensemble des besoins des Floriacumois, une nouvelle école, un nouveau centre de loisirs et une nouvelle crèche verront le jour, tout comme une rue commerçante dans laquelle se situera un magasin Leclerc. ■

LOT 3
 • 166 logements en accession à la propriété
 TVA à 7% (Icade). Livraison 2^e trimestre 2014.



LOT 2
 • 19 maisons de ville en accession à la propriété
 TVA à 7% (Icade). Livraison été 2013.



LOT 12
 • 83 logements en locatif
 livraison 1^{er} trimestre 2014.

LOT 13
 • 60 logements en accession à la propriété
 (Nexity).
 • 30 logements en locatif.
 • 50 logements en locatif privé (Leclerc).
 Livraison mi-2014.

LOT 17
 • Équipement socioculturel d'intérêt
 communautaire.

LOT 7
 • Multi-accueil de 20 berceaux (gestion Ville).
 • 61 logements en locatif et pavillons de ville.

LOT 8.1
 • 81 logements en accession à la propriété
 TVA à 7% (Icade). Livraison 3^e trimestre 2015.

LOT 9
 • 82 logements en accession à la propriété
 TVA à 7% (Icade). Livraison 3^e trimestre 2015.

LOT 4.1
 • 140 logements pour jeunes actifs (Nexity).
 • Commerces en pied d'immeuble.

LOT 6.2
 • 98 logements en accession à la propriété
 TVA à 7% (Sogeprom).
 • 40 logements en locatif.

• Grande surface commerciale Leclerc,
 livraison janvier 2014.
 • 126 logements en locatif,
 livraison fin du 1^{er} trimestre 2014.
 • Résidence senior de 95 lits (Osica Seniors),
 livraison fin 1^{er} trimestre 2014.



↑
 Aménagement
 d'un carrefour
 à feux

RD 445

• 51 logements locatifs
 privés.
 • Commerces en pied
 d'immeuble (Georma). →



↑ • 95 logements en accession à la propriété
 TVA à 7% (Nexity).
 • 30 logements en locatif.
 Livraison 1^{er} trimestre 2015.

LOT 10
 • 11 maisons de ville en accession à la propriété
 TVA à 7% (Icade). Livraison 3^e trimestre 2015.



↑ • 124 logements en accession à la propriété
 TVA à 7% (Kaufman and Broad).
 Livraison 4^e trimestre 2014.



↑ ÉCOLE
 • Extension de l'école maternelle
 (5 classes supplémentaires) ■
 • Création d'une école élémentaire de 10 classes ■
 • D'un nouveau site de production
 pour la restauration scolaire ■
 • D'un restaurant maternel et élémentaire ■ ■
 • D'un centre de loisirs maternel et élémentaire ■ ■
 Début des travaux 1^{er} trimestre 2013.
 Livraison de l'école en septembre 2014.

LOT LOGIAL
 • 107 logements : accession sociale à la propriété
 (dont 36 maisons de villes), logements en locatif.
 Opérateur : Logial.





RÉHABILITATION

Les Aunettes, au cœur des Joncs-Marins

Construits en 1975, les 398 logements des Aunettes avaient bien besoin de travaux d'amélioration. Les opérations, débutées cet été, continuent. Deux nouveautés ce mois-ci : un espace témoin et le lancement d'une étude pour de meilleurs espaces publics dans la résidence.



pour le bien-être des Floriacumois est réalisé par l'agence de paysagisme Paule Green, qui travaille déjà sur la configuration des espaces publics et parcs des Joncs-Marins. L'objectif est de créer une harmonie commune pour que les Aunettes soient parfaitement intégrées au nouveau quartier.

Un espace pour visualiser les changements

Une étude pour l'amélioration des espaces publics (espaces verts, cheminements, parkings...) est lancée. Elle inclura une phase de concertation et de dialogue avec les habitants. Ce travail primordial

Les habitants sont invités à se rendre au rez-de-chaussée du 8 rue du Conseil-National-de-la-Résistance, au "Pavillon des projets". Ce show-room montre la future image des

Aunettes. Il présente en détail les mobiliers de cuisine, robinets, baignoires qui seront remplacés, les matériaux utilisés, les futures fenêtres, les plans de réfection de l'électricité, le planning des travaux, les isolations thermiques des façades et ses esthétiques, les baies coulissantes dans les loggias. Rappelons que le Pavillon des projets peut servir d'espace de repos pour les personnes importunées par le bruit des travaux. Le 8 CNR bénéficie également d'un hall tout neuf : nouvelles couleurs (blanc et magenta), grandes boîtes aux lettres, éclairage repensé, sol de qualité. Une partie de la façade (voir photo) est refaite. Tous ces changements (auxquels il faut ajouter le remplacement des ascenseurs et la création de locaux pour les poussettes, les encombrants et les vélos) concerneront progressivement les onze immeubles. La fin des travaux est prévue pour décembre 2013. ■



Entrée du Pavillon des projets, situé au rez-de-chaussée du 8 rue du CNR.

★ ★ ★ ★ ★
CIRQUE
★ ★ ★ ★ ★



SPECTACLE SCOLAIRE

Monsieur Loyal a perdu son cirque

Eh oui, Monsieur Loyal a bel et bien perdu son cirque ! Un comble pour celui qui en est le chef d'orchestre ! Pour le retrouver, il suit les accessoires semés par ses amis : une guitare, une balle, un monocycle, un nez rouge... En chemin et en chansons, il retrouve le jongleur, le magicien, le mime, le clown, l'équilibriste... Pour fêter la nouvelle année, tous les écoliers et enseignants de la ville sont invités à découvrir ce beau spectacle de cirque traditionnel proposé par la compagnie Distingo et l'Association pour le développement du cirque en Val d'Orge. Des numéros adaptés aux petits et aux grands, sur des musiques originales. Une création qui s'inscrit dans une saison culturelle placée sous le signe du cirque. ■

Monsieur Loyal a perdu son cirque - Vœux du maire aux enfants des écoles - Cirque traditionnel et conte musical - C^{ie} Distingo et Association pour le développement du cirque en Val d'Orge
Du lundi 28 janvier au vendredi 1^{er} février 2013 - Salle André-Malraux - Rens. : 01 69 46 72 09.



USFM FOOTBALL 2012 : un beau palmarès

Le 18 novembre, l'équipe de CFA 2 de Fleury s'était imposée face au FC de Tours (ligue 2), ce qui avait permis au club essonnien de s'inviter pour la première fois au 8^e tour de la Coupe de France. C'est par un temps hivernal et sur un terrain gelé (dénégé dans la journée !) que les joueurs de Fleury ont rencontré Amnéville, le 8 décembre dernier. Les Floriacumois ont dû s'incliner sur le score 2-0. Depuis, lors de la deuxième journée de CFA 2, ils se sont bien rattrapés en dominant l'équipe du Racing-Colombes 92 par 3 buts à 2. Une victoire qui permet au club de conforter sa première place du Championnat. Bravo pour cette remarquable première partie de saison !

FESTIVITÉS

Vœux 2013 : tout un programme !

Pour bien commencer l'année 2013, la municipalité adresse ses vœux à l'ensemble des Floriacumois et le mois de janvier est égrainé de rendez-vous festifs.

Le **vendredi 18 janvier**, c'est toute la population de Fleury qui est conviée à la traditionnelle cérémonie des vœux du maire et des élu(e)s qui se tiendra au complexe sportif Jacques-Anquetil. Une grande soirée, à la fois solennelle et conviviale, qui est l'occasion de revenir sur l'année écoulée et d'envisager les enjeux pour les mois à venir.

Pour adresser ses vœux aux associations floriacumois, la municipalité organise une rencontre conviviale autour d'une galette des Rois le **jeudi 24 janvier** à 19h, salle du Conseil en mairie. C'est pour fêter la nouvelle année que la Ville offre à tous les écoliers de Fleury un spectacle à la salle André-Malraux

(voir page 17). **Entre le lundi 28 janvier et le vendredi 1^{er} février**, toutes les classes découvriront tour à tour le très beau spectacle de cirque et de conte musical proposé par la compagnie Distingo et l'Association pour le développement du cirque en Val d'Orge. Des vœux sous forme de sortie culturelle qui est toujours très appréciée des enfants !

Enfin, le **mercredi 30 janvier** à 15 heures, salle des Familles, la municipalité adressera ses vœux aux retraité(e)s de la ville autour d'une galette et d'un verre. Le succès remporté l'an passé a en effet encouragé la Ville à reconduire cette rencontre conviviale et festive. Excellente année à tous ! ■

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Le gymnase accueille les activités du samedi

Dès la rentrée de janvier 2013, les activités du samedi matin proposées par l'École municipale des sports se tiendront au gymnase et non à l'école Robert-Desnos, comme c'était le cas jusqu'à présent. Ce transfert est nécessaire durant toute la période des travaux liés à la construction d'un nouveau groupe scolaire dans le quartier des Joncs-Marins. À terme, les activités seront réintégrées dans les nouveaux équipements de proximité.



CIRQUE NOUVEAU

Carte visuelle pour les tout-petits

Les Frères Kazamaroffs sont de retour ! Il y a deux ans, rappelez-vous, les artistes voyageurs nous avaient initiés aux cultures des pays de l'Est avec leur spectacle sous yourte. Cette fois-ci, la compagnie a créé un univers artistique spécialement dédié aux tout-petits. Au programme : la véritable histoire de la famille Kazamaroffs !

Vladimir Kazamaroffs et sa sœur Tania ont rapporté de leurs nombreux voyages des fourchettes sauvages, des samovars conteurs d'histoires, un bâton et un chapeau magique, un violon qui lit dans les pensées. C'est grâce à leur ancêtre Léopold, le célèbre redresseur de fil barbelé, que les deux complices ont hérité de l'art de dompter des objets et de jongler avec des gouttes d'eau ou des plumes de paons. Devant nous, ces curiosités s'animent, obéissent au doigt et à l'œil et deviennent les témoins malicieux et vivants de la grande lignée des Kazamaroffs ! Une épopée familiale qui fait la part belle au jonglage, à la musique, à la magie...

Une compagnie nomade

Fondée en 1996, la compagnie Les Frères Kazamaroffs associe jonglage, danse, arts visuels et sonores, manipulations d'objets, projections de films... Très implantée dans l'Essonne, elle crée et diffuse de nombreux spectacles. Les Frères Kazamaroffs ont voyagé à travers l'Europe, l'Ukraine, la Russie et la Mongolie et sont revenus avec des milliers de photos, des films et des enregistrements, des dizaines d'histoires... Leurs nouvelles créations s'inspirent de tous ces trésors rapportés dans leurs valises. ■

Carte visuelle pour les tout-petits

C^{ie} Les Frères Kazamaroffs

Cirque nouveau

Samedi 16 février à 10h30

Salle Malraux - 3 euros

Tout public dès 18 mois

Gratuit pour les moins de 3 ans

Rens./résa : 01 69 46 72 09.

• Pour en savoir plus :

www.frereskazamaroffs.com

<http://frereskazamaroffs.free.fr>



ATELIERS D'ÉVEIL

Les Premiers Pas

Du 11 au 16 février, la compagnie Les Frères Kazamaroffs interviendra à la Maison de la petite enfance, dans le cadre du projet "Les Premiers Pas... Apprentis spectateurs"*. Elle animera des ateliers d'éveil artistique pour les enfants (travail corporel, jeux dans l'espace, travail d'équilibre, manipulation d'objets, jeux de balle, imitation d'animaux) et une journée de formation pour les professionnels de la petite enfance. Ces derniers disposeront ainsi d'outils pour développer les pratiques musicales et artistiques dans leurs lieux d'accueil.

*Projet en direction de la petite enfance et des familles, subventionné par le Conseil général de l'Essonne et la Caisse d'allocations familiales.



Samedi 12 janvier de 10h à 13h aux Résidences (près du cabinet médical)

City'bus

Le City'Bus passe dans votre quartier pour répondre à toutes vos questions dans les domaines de la santé, de l'emploi, du logement ou encore de la sécurité.
Rens. : 01 69 25 38 63.

Du 8 janvier au 2 février 2013 Service Régie en mairie

Quotient familial

Pensez à faire calculer votre quotient familial, afin de bénéficier de tarifs adaptés à vos revenus.

Lire page 7

Du 17 janvier au 16 février

Recensement de la population

Lire page 8

À partir du 1^{er} février au cabinet médical

Nouveau médecin

Un 2^e médecin généraliste est arrivé au cabinet médical. À partir du 1^{er} février 2013, vous pourrez prendre rendez-vous avec le D^r Philippe Vienot au 01 60 15 49 06. Rappelons par ailleurs qu'une kinésithérapeute, M^{me} Valérie Provost, se tient à votre disposition. Pour prendre RV avec elle, appelez le 06 33 58 93 34 ou le 09 51 44 33 80 (l'après-midi).

• Cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux, 01 60 15 49 06.

Vendredi 18 janvier à 19h

Complexe sportif Jacques-Anquetil

Vœux du maire

Vœux de la municipalité à la population.

Lire page 18 et voir page 24

Jeudi 24 janvier à 19h

Salle du Conseil en mairie

Galette des Rois des associations

Lire page 18

Du 28 janvier au 1^{er} février

Salle Malraux

M. Loyal a perdu son cirque

Vœux du maire aux enfants des écoles.

Cirque traditionnel et conte musical.

Lire page 17

Mercredi 30 janvier

De 9h à 17h30

Sainte-Geneviève-des-Bois

Forum pour l'emploi du Val d'Orge

Avenue Jacques-Duclos. Entrée libre.

Lire page 11

Mercredi 30 janvier à 15h

Salle des Familles

Galette des seniors

Vœux de la municipalité aux retraité(e)s. Lire page 18

Samedi 16 février à 10h30

Salle Malraux

Carte visuelle pour les tout-petits

Cirque nouveau.

Tout public dès 18 mois. 3 euros.

Rens./resa : 01 69 46 72 09

Lire page 19

du 14 janvier au 11 février

Enquête publique Val Vert Croix-Blanche

Dans le cadre du projet "Val Vert Croix-Blanche" * lancé par la Communauté d'agglomération du Val d'Orge, une enquête publique aura lieu du 14 janvier au 11 février. Durant cette période, vous pourrez retrouver le dossier complet ainsi qu'un registre d'observations à la mairie de Fleury-Mérogis mais aussi sur le site Internet : www.essonne.gouv.fr rubrique Publications légales/enquêtes publiques/aménagement et urbanisme/aménagement. Le commissaire enquêteur assurera les permanences suivantes en mairie :

le 19 janvier de 9h à 12h et le 4 février de 14h30 à 17h30.

* Les objectifs de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) Val Vert Croix-Blanche : implantation d'entreprises et création d'emplois, déplacements alternatifs à la voiture, réalisation de la Cité Val Vert dédiée à l'habitat durable et intelligent.

Rencontrez vos élu(e)s



David Derrouet, maire, vice-président de la communauté d'agglomération du Val d'Orge, député suppléant



Aline Cabeza, maire-adjointe chargée de l'Habitat, du Logement et des Actions sociales



Jean-Marc Frésil, maire-adjoint chargé de la Culture



Nathalie Batard, maire-adjointe chargée des Affaires scolaires et de la Réussite éducative



Claude Boutin, maire-adjoint chargé des Travaux



Frédéric Dufossé, maire-adjoint chargé de l'Enfance



Nadia Le Guern, maire-adjointe chargée de la Petite enfance



Didier Rajobson, maire-adjoint chargé du Développement durable



Alexandra Le Foll, maire-adjointe chargée du Sport



Joseph Jasmin, conseiller municipal délégué à la Sécurité publique



Jean-Eugène Louziéni, conseiller municipal délégué à la Vie associative et aux Retraités



Karine Ranvier, conseillère municipale déléguée à l'Emploi et aux Commerces de proximité



Gaëlle Diouf, conseillère municipale déléguée aux Affaires sociales et à la Lutte contre les discriminations



Célia Legenty, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse (12-15 ans)



Laurence Lespinard, conseillère municipale et vice-présidente de la CAVO



Kheira Aouad, conseillère municipale et déléguée communautaire



Boualem Benaoua, conseiller municipal et délégué communautaire



Boury Diouf, conseiller municipal et délégué communautaire



Martine Chabot, conseillère municipale et déléguée communautaire



Jamila Chakir, conseillère municipale



Didier Rayneau, conseiller municipal



Élu(e)s de l'opposition



Marina Ramos-Schmitt, conseillère municipale



Kamel Mednini, conseiller municipal



Michel Humbert, conseiller municipal



Mélina Dufraisse-Guyot, conseillère municipale



Abdel Yassine, conseiller municipal



Hervé Corzani, conseiller municipal



Annie Saltzmann, conseillère municipale



Dominique Vincent, conseiller municipal

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU(E)S :

• Avec le maire, vice-président de l'agglomération du Val d'Orge, député suppléant, **David DERROUET**
01 69 46 72 00

• Avec les adjoints et les conseillers municipaux délégués
01 69 46 72 44
• Avec la délégation de Marjolaine **RAUZE**, conseillère générale, elle reçoit en mairie de Fleury sur RV - 01 69 25 39 21

• Avec **Malek BOUTIH**, député de l'Essonne, il reçoit sur RV.
Permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 199 rue Salvador-Allende
01 60 15 56 53

TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE À L'OPPOSITION

En vertu de la loi relative à la démocratie de proximité, la municipalité réserve un espace à l'expression de l'opposition.

Persévérer à mentir c'est plus que mentir ! Lors du conseil municipal du 24/09, M. Derrouet a soutenu n'avoir eu aucune connaissance de l'enquête publique concernant la demande de Coca cola de se voir attribuer des droits de forage supplémentaires sur les nappes phréatiques de Fleury-Mérogis. Il a nié fermement avoir été informé.

Au conseil du 19/11, les preuves de sa connaissance du dossier lui ont été opposées, sous forme de documents officiels signés de sa main. Malgré cela, au conseil du 17/12 il a continué à mentir. Il a caché aux habitants son accord pour ce projet destructeur pour l'environnement ! M. Derrouet,

- De quel droit vous sentez-vous autorisé à mentir aux conseillers municipaux ?

- Pourquoi n'avez-vous pas jugé utile d'informer les habitants, via le journal municipal, des projets de la société Coca Cola ?

Face aux mensonges et à la gestion catastrophique du maire, pourquoi les conseillers de sa majorité continuent à le soutenir... Si, nous le savons tous, les indemnités !



Groupe des Non inscrits : Kamel Mednini.

Le maire fait acheter par la ville le café Le Relais Fleury, situé en face de la mairie, pour y mettre des locaux municipaux. Outre qu'il n'a pas été capable de donner une estimation du coût des aménagements nécessaires, nous pouvons nous interroger sur le montant de l'achat. Alors que l'estimation des domaines est de 176 000 € il achète les murs 237 000 € soit 61 000 € de plus ! Et il achète le fonds de commerce 75 000 € alors que l'estimation des domaines est de 136 000 € soit 61 000 € de moins ! Il nous dit le total est le même ! Ou il fait un cadeau au propriétaire des murs et il lèse les commerçants, ou si ceux-ci sont d'accord, le commerce ne vaut plus que 75 000 € et le cadeau reste pour le propriétaire des murs... Voilà qui interroge sur la gestion des deniers publics et voilà pourquoi nous avons voté contre. Vos élu(e)s Front de gauche seront toujours à vos côtés pour vous défendre en cette nouvelle année 2013 que nous vous souhaitons la meilleure pour vous et vos proches.



Groupe Front de gauche : Michel Humbert, Mélina Dufraisse-Guyot, Abdel Yassine, Hervé Corzani, Annie Saltzmann, Dominique Vincent.

HÔTEL DE VILLE

12, rue Roger-Clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00
www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.
Mairie fermée le mercredi.

AUTRES NUMÉROS

• **LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE**
1, pl. Saint-Exupéry
91704 S^{te}-Geneviève-des-Bois cedex
01 69 72 18 00
• **MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT**
Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50
• **GENDARMERIE DE FLEURY**
1, avenue des Peupliers
01 60 15 72 05
• **PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI**
Permanence en mairie sur RV
01 69 46 72 30 (service social)
Siège : 126, avenue Gabriel-Péri
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 04 41 03

CARNET**NAISSANCE**

BOUVET Paul, Michel, Roland,
né le 5/12/2012.

Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont pas publiées dans le Fleury'mag. Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devrez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'État civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.

• **MISSION LOCALE DU VAL D'ORGE**
3, rue Saint-Exupéry
91240 Saint-Michel-sur-Orge
01 60 15 54 00
• **CAF**
- **Sainte-Geneviève-des-Bois**
4, rue Jean-Jacques-Rousseau
Sur RV - 01 60 91 88 94
- **Morsang-sur-Orge**
34, avenue René-Cassin
1^{er} et 3^e lundis du mois de 14h à 16h
• **ASSISTANTES SOCIALES**
Espace familial Louis-Daquin
Sur RV - 01 69 46 57 60

TAXIS

• **M. Belamine** : 06 08 81 60 60
• **M. Péreira** : 06 08 02 02 85
ou 01 69 51 37 36
• **Transport accompagné** :
06 27 88 88 77 ou 09 81 85 34 71

GUIDE SANTÉ

• **PROTECTION INFANTILE**
Prévention santé gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans - Maison de la petite enfance - 01 69 46 67 06
Consultations sur RV
• **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**
Sylvie BERNARD : 3, rue Pablo-Picasso, 01 69 04 11 59
Patrick CHAPUZOT : 4, rue Salvador-Allende, 01 60 15 82 83
Andrzej PLATEK : cabinet médical des Sources, 55 bis, rue André-Malraux, 01 60 15 49 06

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

• **Déchets végétaux** (pavillonnaire)
Dans le bac au couvercle vert et 3 fagots attachés. Le 4/2 puis le lundi matin de mars à novembre.
• **Objets encombrants**
Le **mercredi 16 janvier** (secteurs pavillonnaire et collectif).
• **Déchèterie mobile**
Le **samedi 26 janvier**, 9h-12h, contre-allée de l'Écoute-s'il-pleut.
Rappels : pas de collecte les jours fériés. Sortir vos déchets après 19h, la veille du passage du service.

• **INFIRMIERS** (cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux) :
Malika MOUMEN, 06 64 83 86 21
Frédéric VARENNE, 06 63 25 14 22
• **CMPP**
6, rue du CNR - 01 60 16 02 69
• **SOS MÉDECINS**
Tél. : 08 26 88 91 91 - 24h/24
• **LABORATOIRE D'ANALYSES**
Centre hospitalier Manhès,
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 91
• **KINÉSITHÉRAPEUTE**
Valérie PROVOST, cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux à Fleury - 06 33 58 93 34
ou 09 51 44 33 80 (l'après-midi)
• **DENTISTES**
10, rue de l'Orge
D^r KORBER : 01 60 16 64 17
D^r SONIGO : 01 60 16 56 86
• **PHARMACIES**
Marianne LECHERTIER
5, pl. du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83
Marie-Laure PERIN
2, avenue du Docteur-Fichez
01 69 24 39 90
• **CENTRE JEAN-MOULIN**
Réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 66 00
• **RÉSIDENCE MARCEL-PAUL (EHPAD)**
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 00
• **CENTRE HOSPITALIER MANHÈS**
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 00

Pour tout renseignement :
0 800 293 991 (appel gratuit).
www.agglo-valdorge.fr

PERMANENCES EN MAIRIE

• **CONTRÔLEUR DES IMPÔTS**
Le jeudi **7 février** de 8h30 à 11h.
Pas de permanence en janvier.
Sur rendez-vous en appelant au 01 69 46 72 00.

• **AVOCAT CONSEIL**
De 10h15 à 11h45 le **25 janvier**.

*Le maire, David Derrouet,
le Conseil municipal et le personnel communal
vous adressent leurs*

meilleurs voeux pour 2013



Cérémonie des vœux
de la municipalité

Vendredi 18 janvier à 19h
Complexe sportif Jacques-Anquetil